



**ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES  
DU 4 DÉCEMBRE 2014**

## **COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE**

**Qu'est ce qu'une commission administrative paritaire ?**

C'est une instance composée d'élus, de représentants de l'administration et de représentants du Personnel.

Elle est consultée pour avis sur la carrière individuelle des fonctionnaires.

Elle se prononce sur :

- L'avancement d'échelon, de grade, la promotion interne
- Les recours sur l'évaluation annuelle
- La prorogation de stage et Refus de titularisation
- Les refus de formation
- La disponibilité, le détachement, l'intégration...
- Les temps partiels sur autorisation

**Vos élus sud en CAP siègent et défendent vos intérêts  
en commission de réforme et conseil de discipline.**

**NOUS NOUS ENGAGEONS A DÉFENDRE TOUS LES AGENTS  
SYNDIQUÉS OU NON EN TOUTE INDÉPENDANCE, SANS  
CLIENTÉLISME, ET À VOUS RENDRE COMPTE DES DÉCISIONS.**



## Nos revendications :

- Avancement d'échelon au minimum
- Ratio à 100% pour les avancements de grade
- Nomination systématique pour les agents reçus à un concours ou à un examen
- Droit au temps partiel
- Critères objectifs clairement définis pour la promotion interne
- Égalité de déroulement de carrière femmes hommes
- Emploi et maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap
- Préserver ou obtenir les droits les plus favorables pour les agents en cas de transfert ou de mise à disposition.

**LES SYNDICATS DE LA FÉDÉRATION COLLECTIVITÉS TERRITORIALES SONT INDÉPENDANTS DES ÉLUS POLITIQUES, DES PARTIS ET DE TOUT POUVOIR, ILS CONSTRUISENT AUTOUR DES VALEURS DE SOLIDARITÉ, D'UNITÉ ET DE DÉMOCRATIE.**

**Pour être représenté réellement, pour défendre la fonction publique, pour les usagers, pour les agents, votez pour vous, votez liste entière.**

**LE 4 DECEMBRE 2014 : VOTEZ POUR VOUS, VOTEZ**

**Sud**

### **Catégorie C Groupe hiérarchique 1**

<b>BROUCH Dominique</b> <b>GUERRERO Florence</b> <b>DIDIER Franck</b> <b>MARQUEVIELLE Jérémy</b> <b>ODOR Costel</b> <b>CAUBET Sandrine</b> <b>DUBOS Valérie</b> <b>DELANGE-DIRICK Brigitte</b> <b>ASSERE Marie</b> <b>TOLBA Kamir</b>	Adjoint Technique 1 <sup>ère</sup> Classe Adjointe d'Animation 2 <sup>ème</sup> Classe Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> Classe Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> Classe Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> Classe Adjointe d'Animation 1 <sup>ère</sup> Classe Adjointe Technique 2 <sup>ème</sup> Classe Adjointe Patrimoine 2 <sup>ème</sup> Classe Adjointe d'Animation 1 <sup>ère</sup> Classe Adjoint d'Animation 2 <sup>ème</sup> Classe	Commune de LANTON Commune de Ste Eulalie SIREC (Synd Rest CENON/Floirac) Commune de LANTON SIREC (Synd Rest CENON/Floirac) Commune d'Artigues Près Bx Commune de LANTON Commune d'Artigues Près Bx Commune de LANTON Commune de Ste Eulalie
--	--	--

### **Catégorie C Groupe hiérarchique 2**

<b>BANSE Jean-Louis</b> <b>BENESSIS Eric</b> <b>POUYADE Philippe</b> <b>GARCIA Richard</b> <b>YUGUERO Jean-Paul</b> <b>FALLOT Malika</b>	Agent maîtrise ppal Adjoint Techn Ppal 1 <sup>ère</sup> Classe Agent maîtrise Adjoint Techn Ppal 1 <sup>ère</sup> Classe Adjoint Techn Ppal 1 <sup>ère</sup> Classe Adjoint Techn Ppal 2 <sup>ème</sup> Classe	Commune de LANTON SIREC (Synd Rest CENON/Floirac) Commune de LANTON Commune de Ste Eulalie Commune de Biganos SIREC (Synd Rest CENON/Floirac)
---	---	--

***Celui qui se bat n'est pas sûr de gagner, celui qui ne se bat pas est sûr de perdre!!!***

